CABINET PIERRE ANTOINE OURLIAC- ASSUREUR DES CHASSEURS ET DES PECHEURS
15 Bis rue du Languedoc - CS 71019-31010 - TOULOUSE CEDEX 6 - Tél. : 05 34 45 51 45

ASSOCIATION FACCC ASSURANCE CHASSE AVEC OU SANS ARME + MEUTES

Votre Association à négocier pour votre compte des tarifs spéciaux avantageux **réservés aux adhérents à jour** de leur cotisation FACCC 2016.

Pour souscrire vous devez avoir réglé votre cotisation FACCC 2016 et nous retourner le talon ci-dessous + la grille de calcul comportant la liste des chiens que vous voulez garantir contre les accidents/la mort/les frais de vétérinaire.

A réception, nous vous enverrons : VOTRE ATTESTATION et vos conditions personnelles à conserver sur vous pour les contrôles (gendarmes ou gardes)

VOTRE GARANTIE COMPLETE

(RC 40€ + cotisation dommages aux chiens établie selon votre choix)

- RESPONSABILITE CIVILE CHASSE + RC CHIENS JUSQU'A 6 CHIENS EN ACTION DE CHASSE + CHIENS JUSQU'A 6 CHIENS (NON ASSURES PAR AILLEURS) HORS CHASSE + RC PRESIDENT OU ORGANISATEUR DE CHASSE OU DE BATTUE + RC FORMATION PERMIS + RC ACCOMPAGNATEUR/ACCOMPAGNE (Corporel : illimité / accidents matériels 609800 € / matériels incendie dégâts des eaux 304900 € / Dommages aux chiens des tiers : sans pedigree 385 € / avec : 1250€)

- PROTECTION JURIDIQUE CHASSE : ILLIMITE

- INDIVIDUELLE ACCIDENT DE CHASSE PAR COUP DE FEU OU PECHE EN EAUX DOUCES OU LORS DE MISSION POUR L'ACCA OU LA SOCIETE OU CHUTE DE PALOMBIERE : DECES : 7625 € INVALIDITE PERMANENTE : 15 250 €

- DOMMAGES AUX CHIENS DESIGNES : selon valeur assurée. 2 tranches GRATUITES pour le 1er chien soit 150 € (chien allant au sanglier ou non).

COMPLEMENTS A FORMULE COMPLETE

- SUPPLEMENT RESPONSABILITE CIVILE MEUTE DE 7 A 14 CHIENS : +4€
- SUPPLEMENT RESPONSABILITE CIVILE MEUTE PLUS DE 14 CHIENS : +8€
- SUPPLEMENT DOMMAGES AU CHIEN (ACCIDENT/MORT/FRAIS VETO) : voir tableau page 2

*A noter : Vous pouvez cependant choisir de ne souscrire que l'option de base à 28.50 € **(sans possibilité d'extension RC meute ni accident des chiens)**; pour cela contactez le secrétariat national FACCC au 03.84.48.02.43*

Si vous avez une question n'hésitez pas à nous appeler au 05 34 45 51 45

✂----------

A DECOUPER ET A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT ET LA GRILLE DE CALCUL-LISTE de vos chiens assurés en accident/mort/frais de vétérinaire au :

Cabinet PIERRE ANTOINE OURLIAC / BP 71019 / 31010 TOULOUSE CEDEX 6

ASSURANCES FACCC CHASSE 2016/2017

Nom :..... N° adhérent FACCC : .....

Adresse :..... N° téléphone :.....

.....

- **DEMANDE** A ETRE ASSURE SELON LA GARANTIE COMPLETE A 40€
- **LA RESPONSABILITE CIVILE DE SES CHIENS (MEUTE) ET SES CHIENS SERONT ASSURES CONTRE LES ACCIDENTS SELON LISTE JOINTE** *ATTENTION LES CHIENS NON TATOUES NE PEUVENT ÊTRE GARANTIS EN DOMMAGES*

Indiquez ici le total «T5» de la liste chiens

>>>>>>>>>>>>> **CHEQUE A JOINDRE . . . . . €**

VOTRE SIGNATURE →